

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **ANTR2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	7
Programme	7
Programme détaillé par matière	7
Enseignements supplémentaires	16
Prérequis entre cours	17
Cours et acquis d'apprentissage du programme	17
Informations diverses	18
Conditions d'accès	18
Règles professionnelles particulières	22
Pédagogie	22
Evaluation au cours de la formation	22
Mobilité et internationalisation	22
Formations ultérieures accessibles	23
Certificats	23
Gestion et contacts	23

ANTR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Outre les connaissances et la compréhension des communautés humaines, l'anthropologie d'aujourd'hui vous préparera aussi à l'action. Comment intervenir pour changer le monde ? Comment intervenir dans la société et la culture de manière efficace et légitime ? Ces questions seront au cœur de votre démarche. L'anthropologie prospective offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'intervention et d'évaluation.

Le master est articulé autour du projet de recherche que vous déterminerez avec l'aide d'un tuteur.

Votre profil

Vous

- vous intéressez à tout ce qui touche à l'être humain, du développement de l'espèce humaine aux réalisations les plus surprenantes des sociétés humaines ;
- désirez fonder votre connaissance des sociétés humaines sur une enquête et une analyse rigoureuse ;
- souhaitez participer à la conception et la gestion de projets de développement social, économique et culturel, tant au Nord qu'au Sud ;
- êtes désireux de contribuer à l'élaboration de modèles anthropologiques et ethnographiques et envisagez de poursuivre par un doctorat.

Votre futur job

L'anthropologue dispose d'un diplôme extrêmement polyvalent qui lui ouvre l'accès à de multiples professions. On le trouve dans la recherche, les administrations publiques, les ONG, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle, le consulting, le journalisme.

Votre programme

Le Master en anthropologie à l'UCLouvain comprend plusieurs originalités qui le distinguent :

- une logique centrée sur le projet de terrain avec un encadrement personnalisé à travers le dispositif du tutorat et une logique d'élaboration à la fois individuelle et collective du savoir ;
- une place particulièrement importante accordée dans le programme à l'interdisciplinarité ;
- des partenariats forts et multiples tant pour les séjours d'échange (ERASMUS, MERCATOR) que pour les possibilités de stages de terrain (réseau des chercheurs du LAAP - Laboratoire d'anthropologie prospective - qui sont présents dans plus de 30 pays sur cinq continents, etc. et sur internet) ;
- l'acquisition des méthodes et des techniques de recherche les plus pointues de l'ethnographie et de l'anthropologie sociale et culturelle ;
- une formation centrée sur votre projet de recherche et sur l'apprentissage de l'« observation participante » ;
- un encadrement stimulant par des chercheurs du Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP), actifs dans le monde entier ;
- la possibilité de réaliser votre enquête de terrain en Belgique ou à l'étranger.

ANTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des anthropologues professionnels capables d'analyser rigoureusement et avec expertise les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux et leurs conséquences et de s'y engager dans l'action de manière légitime et efficace, tels sont les défis que l'étudiant du Master [120] en anthropologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite donc former des anthropologues qui promeuvent l'**anthropologie prospective**, une orientation qui offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Les étudiants s'engageant dans cette formation ont préalablement fait preuve (par exemple : à travers leur bachelier SOCA ou HUSO, ou via une passerelle ou une admission VAE) de leur maîtrise du socle des concepts clés, des théories fondatrices et des méthodologies propres à l'anthropologie, acquis qu'ils mobiliseront et approfondiront dans le cadre de ce master.

Au terme du master, le diplômé anthropologue :

- maîtrise de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie, de la culture et de la vie sociale, suivant les développements récents des sociétés contemporaines ;
- s'est spécialisé dans l'un des champs de l'anthropologie (à travers son choix de finalité) ;
- a développé un ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie dans une perspective de complémentarité et d'ouverture à d'autres disciplines ;
- aura intégré le « basculement » anthropologique à travers la réalisation d'un travail théorique centré sur le développement d'un point de vue anthropologique sur un thème particulier incluant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante (en gérant ses enjeux et conséquences notamment auprès du groupe étudié) en mobilisant les méthodes et techniques pertinentes (enquête, description, interprétation) et en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie ;
- est capable de mobiliser ses savoirs, ses compétences et une démarche scientifique rigoureuse pour porter un regard critique, pluridisciplinaire et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux d'une anthropologie du XXI^e siècle.

À travers son choix de finalité et l'élaboration de son projet de recherche (mémoire), le diplômé privilégie une formation spécialisée orientée vers les métiers de/d' :

- la recherche, la consultance ou l'expertise de haut niveau dans le champ de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale et culturelle (Finalité approfondie),
- la conception, l'exécution et l'évaluation de projets de développement social, économique et culturel, dans un contexte d'interculturalité tant au Nord qu'au sud de la planète (Finalité spécialisée : socio-anthropologie de l'interculturalité et du développement),
- la conception, l'exécution et l'évaluation de projets ayant trait à des questions contemporaines d'environnement et de gestion des ressources naturelles en interaction avec les enjeux sociaux et culturels (Finalité spécialisée : anthropologie de la nature, environnement et sociétés),
- l'enseignement ou la formation dans le domaine des sciences sociales (Finalité didactique).

Conscient de la responsabilité propre à sa posture d'anthropologue, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur universitaire critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs citoyennes et éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Quel que soit son choix de finalité, est capable de/d' :

Maîtriser et mobiliser de manière critique, selon une approche qui intègre l'ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie, un corpus de savoirs spécialisés en anthropologie et un socle de savoirs relatifs aux diverses disciplines autour desquelles s'articule l'anthropologie, pour comprendre et analyser avec expertise les groupes humains et phénomènes sociaux.

1.1.

Maîtriser de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie.

1.2.

Démontrer une spécialisation de ses connaissances anthropologiques et un perfectionnement de sa culture générale.

1.3.

Maîtriser un socle de savoirs relatifs aux disciplines autour desquelles s'articule l'anthropologie (sociologie, histoire, psychologie, archéologie, biologie) dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

1.4.

Mobiliser et appliquer de manière pertinente ses connaissances anthropologiques pour comprendre et analyser avec expertise des groupes humains ou des phénomènes sociaux et leurs conséquences, suivant les développements récents des sociétés contemporaines.

1.5.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des groupes humains ou des phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

2.

Développer un point de vue anthropologique, « basculement », sur un thème particulier, à travers l'élaboration et la réalisation d'un travail théorique (d'épistémologie) intégrant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée.

2.1.

Préciser et définir le thème d'étude et définir les concepts à partir desquels ce thème est questionné, à la lumière de cas particuliers.

2.2.

Définir la bibliographie : définir les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, lectures de différents auteurs, permettant d'étudier ce thème, en questionnant leur validité et leur pertinence.

2.3.

Faire preuve d'une lecture approfondie, réflexive et critique des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et des monographies classiques permettant d'étudier ce thème.

2.4.

Construire un débat « original » en faisant dialoguer différents auteurs : construire un argumentaire motivé en mobilisant les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques strictement appropriés et en les articulant avec logique.

2.5.

Développer un point de vue anthropologique et un questionnement qui s'inscrit dans la discipline (réaliser le « basculement ») : emprunter un regard éloigné, engagé et impliqué, propre à la posture de l'anthropologue.

2.6.

Construire et défendre une prise de position personnelle, raisonnée et argumentée, sur le thème et les questions étudiés.

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.8.

Défendre le travail théorique devant un jury sous la forme d'une discussion raisonnée, argumentée, réflexive et soutenue et d'un échange constructif.

3.

Concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante combinée à des méthodes complémentaires, en articulation avec une maîtrise théorique, en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie (mémoire).

3.1.

Définir globalement le projet de recherche : le sujet de recherche, les interrogations de départ et le terrain ethnographique.

3.2.

Dresser un inventaire bibliographique aussi exhaustif que possible (encyclopédie, recueils bibliographiques, revues spécialisées, catalogues des bibliothèques, sources inédites) en questionnant la validité et la pertinence des sources en regard du sujet de recherche.

3.3.

Déterminer les méthodes, complémentaires à l'observation participante, envisagées pour cette recherche : archives, entretiens, récits de vie, recensement, questionnaires ...

3.4.

Réaliser, sur base de la bibliographie sélectionnée, « l'état de la question » sur le sujet de recherche.

3.5.

Définir précisément, sur base de l'état de la question, le sujet de recherche et ses dimensions, afin d'assurer un caractère inédit à la recherche et un lancement effectif dans le projet concret de terrain :

- préciser le lieu de terrain ethnographique,
- préciser les délimitations dans le temps et dans l'espace,
- préciser l'objet ethnographique et les questions étudiées et complexifier ses premières hypothèses de travail,
- préciser un premier cadre conceptuel (pistes d'analyses).

3.6.

Mettre en Œuvre et gérer de manière autonome une recherche de terrain en anthropologique, ses enjeux et ses conséquences notamment auprès du groupe étudié (restitution, co-construction) ;

3.7.

Gérer de manière professionnelle la collecte et la gestion des informations en cours de recherche (enquête ethnographique) à travers l'utilisation de fiches bibliographiques, documentaires et ethnographiques, d'appareils audio-visuel et la réalisation d'un carnet de terrain (observations, entretiens, impressions, descriptions ...).

3.8.

Construire et mettre en Œuvre une méthodologie rigoureuse permettant de répondre aux questions étudiées en mobilisant de manière critique les méthodes et techniques pertinentes de recueil et d'analyse de données originales, en veillant à inclure la multiplicité des points de vue (enquêtes, observations pointues, vécu personnel, récits de vie, interviews, questionnaires, archives ; description ; interprétation).

3.9.

Rédiger, sur base de l'enquête ethnographique, une monographie qui répond aux exigences suivantes :

- une narration d'une expérience de terrain centrée sur la pratique d'une observation participative,
- qui rend compte du vécu d'un groupe humain particulier, dans un cadre donné, tout en mobilisant les travaux anthropologiques qui précèdent cette recherche,
- selon une écriture ethnographique intégrant la précision descriptive,
- qui rend compte de la récolte de données originales et de qualité en les articulant autour d'une ou plusieurs pistes d'analyse et en faisant des comparaisons pertinentes.
- qui témoigne d'une épistémologie hypothético-inductive où les données de terrain sont centrales pour la construction de l'interprétation.
- qui témoigne d'une précision dans la mobilisation de concepts, de clarté et de rigueur dans l'énonciation de thèses, dans l'argumentation et dans la présentation des idées.
- qui témoigne d'un esprit de synthèse et de la capacité à formuler des conclusions.

3.10.

Faire preuve d'une vision critique et d'une éthique dans le processus de recherche, incluant le respect des règles de déontologie reconnues par la discipline et dans l'exercice de la profession.

4.

Communiquer en français et en anglais, de manière professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte et interagir et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

4.1.

Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets complexes dans le domaine de l'anthropologie (des informations, des lectures d'auteurs, des observations, des conclusions, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies.

4.2.

En anglais, communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine de l'anthropologie. (Niveau B2 du cadre européen commun de référence).

4.3.

Développer les compétences de communication nécessaires, dans la langue usuelle requise (en fonction du lieu de stage), pour pouvoir effectuer de manière professionnelle son stage de terrain (enquête ethnographique).

4.4.

Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, de distanciation et d'assertivité.

4.5.

S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée (dans des contextes d'apprentissage et professionnels (stage) national ou international et multiculturel).

5.

Agir en tant qu'anthropologue, universitaire, en acteur critique et responsable, ayant déjà développé des compétences propres à une première expérience professionnelle concrète réalisée et ayant intégré une logique de développement continu.

5.1.

Se construire et s'engager dans une pratique professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique.

5.2.

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

5.3.

S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui, en étant soucieux de valeurs éthiques.

5.4.

Démontrer une capacité d'adaptation à des situations diverses et complexes, issues du fonctionnement de tout groupe humain.

5.5.

Témoigner d'une prise de conscience de leurs ressources et compétences personnelles, afin de les développer de manière autonome (logique de développement continu) et de les mettre au service de la recherche ou de carrières anthropologiques qui nécessitent la mobilisation de multiples compétences.

AA-F-R.

En plus de ces compétences communes à tout le master en anthropologie, le diplômé aura démontré un niveau élevé de compétence professionnelle dans le domaine de la finalité choisie.

S'il a suivi la finalité approfondie (recherche), Développer et acquérir les compétences d'un généraliste spécialisé en recherche en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle, capable de se lancer dans un projet doctoral ou souhaitant s'orienter vers les métiers de la recherche ou de la consultance.

AA-F-R.1.

Démontrer sa connaissance transversale de différents approfondissements théoriques en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle.

AA-F-R.2.

Démontrer sa connaissance d'un champ de la sociologie et l'articuler avec les savoirs anthropologiques.

AA-F-R.3.

Démontrer son aptitude à utiliser au moins deux méthodes connexes aux méthodes ethnographiques.

AA-F-R.4.

Démontrer sa capacité à gérer et exploiter de manière informatique, avec pertinence, des données de terrain.

AA-F-R.5.

Démontrer sa capacité à analyser, construire, réaliser et exploiter un documentaire audio-visuel dans le cadre d'une recherche en anthropologie.

AA-F-R.6.

Développer et mettre en Œuvre de manière approfondie une enquête ethnographique de terrain.

AA-F-R.7.

Rencontrer la nécessité et se donner les moyens théoriques et méthodologiques de poser un regard d'expert réflexif, pertinent et étayé sur l'anthropologie et ses bouleversements contemporains.

AA-F-E.

S'il a suivi la finalité didactique (enseignement), Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine des sciences sociales, et pouvoir y évoluer positivement.

AA-F-E.1.

Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

AA-F-E.2.

Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, pour l'enseignement dans le domaine des sciences sociales, le diplômé est capable de :

- démontrer sa capacité à lire un programme de cours de sciences sociales du secondaire de manière critique, en retenir les éléments-clés et, sur cette base, construire une programmation concrète d'une année de cours;
- démontrer la capacité de mettre en Œuvre une approche interdisciplinaire dans des enseignements en sciences sociales.

AA-F-E.3.

Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master 120 en anthropologie propose un tronc commun, deux finalités différenciées et des cours au choix:

- Un tronc commun (90 crédits)
- Deux finalités (30 crédits) :
 - Finalité didactique (30 crédits)
 - Finalité approfondie se déclinant en 4 modules (30 crédits)
 - Mobilités, frontières et diversités culturelles
 - Anthropocène, rapports de pouvoir et mouvements sociaux
 - Modes d'existence, non-humains et intelligences artificielles
 - Genre, sexualité et rapports de domination

ANTR2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

Le tronc commun comprend des cours consacrés à des fondements caractéristiques de l'anthropologie louvaniste ; à des « problématiques théoriques transversales » ; à des cours d'apport pluridisciplinaire et la chaire Leclercq où des conférenciers de renom présentent leurs travaux de recherche, ainsi qu'un important ensemble de cours et séminaires en « pratique de recherche » et un ou des cours d'ouverture disciplinaire.

Il rassemble des enseignements de méthodologie encadrant l'enquête de terrain de chaque étudiant et l'accompagnement à la rédaction de la monographie. C'est dans cette perspective que chaque étudiant réalisera un véritable terrain ethnographique, sur des espaces lointains ou proches.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Problématiques transversales (29 crédits)

o LANTR2020	Anthropologie des systèmes symboliques : religion, nature et numérique	Olivier Servais	FR [q1] [20h] [4 Crédits] 🌐	X	
o LANTR2030	Séminaire d'anthropologie prospective : anthropologie des mondes contemporains	Jacinthe Mazzocchetti	FR [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐		X
o LANTR2095	Séminaire de tutorat des jurys en anthropologie	Julie Hermesse Frédéric Laugrand Jacinthe Mazzocchetti Olivier Servais Anne-Marie Vuillemenot	FR [q1] [35h] [5 Crédits] 🌐	X	
o LANTR2100	Fondements anthropologiques	Pierre-Joseph Laurent	FR [q1] [20h] [4 Crédits] 🌐	X	
o LANTR2010	Anthropologie des bêtes à pensées	Frédéric Laugrand	FR [q1] [20h] [4 Crédits] 🌐	X	
o LANTR2080	Anthropologie des mondes sensibles	Anne-Marie Vuillemenot	FR [q1] [20h] [4 Crédits] 🌐	X	
o LANTR2015	Écritures ethnographiques, positionnalités et enjeux éthiques	Jacinthe Mazzocchetti	FR [q2] [20h] [4 Crédits] 🌐	X	

o Ouvertures anthropologiques (6 crédits)

o Chaire Jacques Leclercq (6 crédits)

Deux parmi (dont une en anthropologie)

o LANSO1390	Chaire Jacques Leclercq I (anthropologie)	Laurent Legrain	FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
o LANSO1391	Chaire Jacques Leclercq II (sociologie)		FR [q1] [15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
o LANSO1392	Chaire Jacques Leclercq III (anthropologie)		FR [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
o LANSO1393	Chaire Jacques Leclercq IV (sociologie)		FR [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐	X	X

o Formation à la recherche: théories et pratiques (20 crédits)

o LANTR2000	Méthodes d'enquête en anthropologie	Charlotte Bréda	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
o LANTR2950	Séminaire de pratiques ethnographiques		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐	X	X
o LANTR2130	Atelier de films anthropologiques	Jean-frédéric de Hasque	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
o LANTR2140	Séminaire d'enquêtes collaboratives	Pascale Jamoulle	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X

o Terrain ethnographique (enquête et rédaction d'une monographie) (30 crédits)

o LANTR2901	Stage de terrain, enquête ethnographique et rédaction d'une monographie		FR [q1+q2] [] [10 Crédits] 🌐	X	X
o LANTR2900	Mémoire		FR [] [] [15 Crédits] 🌐		X
o LANTR2005	Séminaire pratique d'écriture ethnographique	Anne-Marie Vuillemenot	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐		X

o Ouvertures interdisciplinaires (5 crédits)

En fonction de son sujet de jury et/ou de monographie, l'étudiant doit prendre minimum 5 crédits soit dans la liste ci-dessous, soit parmi les Chaires Jacques Leclercq, soit dans d'autres programmes de l'UCLouvain ou encore à la KU Leuven. Son choix devra être validé par le responsable académique du programme.

Dans la liste ci-dessous, l'étudiant a l'opportunité de choisir un cours ou de réaliser un stage LANTR2903 ou de suivre le MOOC LMIRE2000 - Regards croisés sur les migrations.

o LDVLP2630	Analyse socio-économique de l'Amérique latine	Emmanuelle Piccoli	FR [q1] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐	X	X
o LSPRI2300	International Negotiation	Valérie Rosoux	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
o LECON2351	Economie sociale	Coralie Helleputte (supplée Marthe Nyssens) Marthe Nyssens	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
o LBRAT2103	Sociologie des acteurs et des territoires ruraux	Yves Hanin	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
o LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
o LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
o LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	Dan Kaminski	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
o LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X

Bloc
annuel

1 2

⌘ LSOC2045	Séminaire de sociologie des pratiques économiques : capitalisme et anthropocène	Julien Charles Isabelle Ferreras	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⌘ LANTR2903	Stage complémentaire en Anthropologie		FR [] [] [5 Crédits] 🌐	x	x
⌘ LMIRE2000	Migrations : regards croisés	Laura Merla (coord.)	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x

Liste des finalités

parmi :

- > Finalité didactique [prog-2023-antr2m-lantr200d]
- > Finalité approfondie [prog-2023-antr2m-lantr200a]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

Cette finalité développe des compétences d'enseignants ou de formateurs dans le domaine des sciences sociales. Elle conduit l'étudiant au professorat dans l'enseignement secondaire ou supérieur non universitaire.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:

o Matières transversales

● LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Mathias El Berhoumi (supplée Xavier Delgrange) Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X	
● LAGES2811	Education et interculturelité	Fabrice Dhume	FR [q2] [30h+0h] [4 Crédits] 🌐	X	

o Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

✂ LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FR [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X
✂ LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FR [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits] 🌐	X	X

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe (4 crédits)

Choisir 1 des activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis au même quadrimestre.

✂ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
✂ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X

o Matières disciplinaires

● LAGES2802	Didactique des sciences sociales	Helina Egleme	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
-------------	----------------------------------	---------------	-----------------------------	--	---

Bloc
annuel

				1	2
○ LAGES2805	Micro-enseignement		PR [q1] [0h+15h] [1 Crédits]		x
○ LAGES2807	Didactique du qualifiant dans les domaines des sciences économiques et des sciences humaines et sociales	Séverine Dupire (supplée Anne Nossent)	PR [q1] [15h] [2 Crédits]		x
○ LAGES2809	Didactique du qualifiant dans le domaine des sciences humaines et sociales	Helina Egleme	PR [q1] [15h] [2 Crédits]		x
○ LAGES2810	Analyse socio-didactique des dispositifs d'enseignement	Miguel Souto Lopez	PR [q2] [15h] [2 Crédits]		x

○ Stage et séminaire d'accompagnement des stages (6 crédits)

Les UE LAGES2800 et LAGES2820 doivent obligatoirement se prendre simultanément.

○ LAGES2800	Séminaire d'accompagnement des stages d'enseignement	Julie Louette	PR [q1+q2] [15h] [2 Crédits]		x
○ LAGES2820	Stages d'enseignement	Julie Louette (coord.)	PR [q1+q2] [0h+40h] [4 Crédits]		x

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité est explicitement un approfondissement en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle. Elle vise avant tout à former des chercheurs, des consultants ou des experts de haut niveau destinés aux institutions de recherche et d'enseignement, services d'étude et cabinets de consultants. La finalité approfondie se décline en 4 modules au choix de 30 crédits.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:**⊗ Module 1 : Mobilités, frontières et diversités culturelles (30 crédits)****o Cours obligatoires (20 crédits)**

○ LANTR2060	Anthropologie des migrations	Jacinthe Mazzocchetti	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LDVLP2310	Féminismes décoloniaux et écoféminismes	Jacinthe Mazzocchetti Jacinthe Mazzocchetti (supplée Emmanuelle Piccoli)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LSREL2110	Religions et interculturalité	Thibaut Fontanari	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LANTR2035	Anthropologie de la spatialité et de l'habiter	Anne-Marie Vuillemenot	FR [q1] [20h] [5 Crédits] 🌐	X	X

o Cours au choix (10 crédits)

L'étudiant doit prendre 10 crédits parmi les cours suivants:

⊗ LPSYS2739	Psychologie clinique transculturelle et interculturelle	Jean-Luc Brackelaire	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LSOC2060	Socio-anthropologie de l'Islam contemporain	Brigitte Maréchal	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
⊗ LHIST2610	Histoire de l'Afrique sub-saharienne	Anne-Sophie Gijs	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LDVLP2170	Séminaire Mondialisation, résistances et mouvements sociaux	Geoffrey Pleyers Etienne Verhaegen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ BDRHO2131	Droit d'asile et des réfugiés	Luc Leboeuf Tresor Maheshe Musole (supplée Sylvie Sarolea)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LEURO1304	Diversité des cultures et des langues en Europe	Séverine Lagneaux Laurent Rasier (supplée Philippe Hilgsmann)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LEUSL2041	Histoire de l'unification européenne	Vincent Dujardin	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCOMU2200	Genre, cultures et représentations	Sarah Sepulchre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LSOC2031	Genre et migrations: approches sociologiques	Laura Merla	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Module 2 : Anthropocène, rapports de pouvoir et mouvements sociaux (30 crédits)**o Cours obligatoires (21 crédits)**

○ LANTR2045	Anthropologie politique: rapports de pouvoir et modes de résistance	Bénédicte Fontaine (supplée Jacinthe Mazzocchetti) Jacinthe Mazzocchetti	FR [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LDVLP2320	Anthropologie du développement et de l'environnement	Emmanuelle Piccoli	FR [q1] [30h] [5 Crédits] △ 🌐	X	X

				Bloc annuel	
				1	2
○ LANTR2055	Cosmologies: de la fabrique des catégories	Jean-frédéric de Hasque (supplée Frédéric Laugrand) Frédéric Laugrand	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LENVI2101	Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires	Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Julie Hermesse (supplée Caroline Nieberding) Jean-Pierre Raskin Jean-Pierre Raskin (supplée Caroline Nieberding)	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	X

○ Cours au choix (9 crédits)

L'étudiant doit prendre 9 crédits parmi les cours suivants:

⌘ LECON2421	Histoire du développement économique et social	Jean-Christophe Defraigne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Maxime Lambrecht (supplée Christophe Lazaro)	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LGEO2110	Mondialisation, développement et environnement	Eric Lambin	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LDVLP2315	Anthropocène, transitions et résiliences	Emmanuelle Piccoli	FR [q2] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐	X	X
⌘ LDVLP2675	Ressources naturelles : accaparement et résistances	An Ansoms	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LDVLP2325	Géopolitique des ressources naturelles	Leonith Hinojosa Valencia (supplée Vincent Legrand)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LBIR1230A	Introduction à l'ingénierie de la biosphère	Philippe Baret Pierre Defourny Pierre Delmelle	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LENVI2010	Stratégies publiques de mise en oeuvre de politiques de développement durable	Thomas Pardoën Benoît Rihoux Valérie Swaen (coord.)	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LENVI2005	Changements climatiques: impacts et solutions	Michel Crucifix Pierre Delmelle (coord.) Kristof Van Oost	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LENVI2006	Sociologie de l'environnement	Brendan Coolsaet	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LFILO2233	Séminaire interdisciplinaire sur la transition	Valentin Couvreur Nathalie Frogneux (coord.) Charlotte Luyckx	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

⌘ Module 3 : Modes d'existence, non-humains et intelligences artificielles (30 crédits)

○ Cours obligatoires (20 crédits)

○ LANTR2115	Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels	Lionel Scheepmans (supplée Olivier Servais)	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LANTR2090	Anthropologie de la nature	Frédéric Laugrand	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LANTR2055	Cosmologies: de la fabrique des catégories	Jean-frédéric de Hasque (supplée Frédéric Laugrand) Frédéric Laugrand	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LANTR2035	Anthropologie de la spatialité et de l'habiter	Anne-Marie Vuillemenot	FR [q1] [20h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ Cours au choix (10 crédits)

L'étudiant doit choisir 10 crédits parmi les cours suivants:

⌘ LARKO2231	Histoires et théories de l'archéologie	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⌘ LSC2004	Evolution et hominisation	Jean-Paul Dehoux Jean-Paul Dehoux (supplée Caroline Nieberding)	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LARKO2290	Archéologie de la préhistoire		FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X

				Bloc annuel	
				1	2
✘ LCOMU2640	Education aux médias et littératie médiatique	Thibault Philippette	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LHART2410	Iconologie et anthropologie de l'image	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Barbara Dupont (supplée Sarah Sepulchre)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LDROI1503	Droit, nature et société	Stéphanie Wattier (supplée Christophe Lazaro)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LFILO2281	Philosophie de l'art et de la culture (questions approfondies)	Nathalie Frogneux (coord.)	FR [q2] [30h+0h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X

✘ Module 4 : Genre, sexualité et rapports de domination (30 crédits)

○ Cours obligatoires (20 crédits)

○ LDVLP2310	Féminismes décoloniaux et écoféminismes	Jacinthe Mazzocchetti Jacinthe Mazzocchetti (supplée Emmanuelle Piccoli)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LANTR2045	Anthropologie politique: rapports de pouvoir et modes de résistance	Bénédicte Fontaine (supplée Jacinthe Mazzocchetti) Jacinthe Mazzocchetti	FR [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LSOC2031	Genre et migrations: approches sociologiques	Laura Merla	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LSEXM2810	Anthropologie culturelle de la famille et du couple	Julie Hermesse	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ Cours au choix (10 crédits)

L'étudiant doit choisir une coupole au choix parmi les 3 coupoles proposées ci-dessous.

✘ Coupole 1: couples, familles, sexualités (10 crédits)


✘ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Jacques Marquet	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LSEXM2722	Questions spéciales : approches psychologiques des sexualités contemporaines	Emilie Moget	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LSEXM2812	Approche de genre sur le couple et la famille	Nathalie Frogneux Nathalie Grandjean	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LSEXM2814	Politiques de la famille	Jean-François Husson	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
✘ LFILO2202	Éthique biomédicale	Charles Pence	FR [q1] [30h+0h] [5 Crédits] 🌐	X	X

✘ Coupole 2: Cultures et représentations (10 crédits)

✘ LROM2720	Questions d'histoire littéraire	Agnès Guideroni	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LCLIG2160	Sociolinguistique	Philippe Hambye	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
✘ LCOMU2200	Genre, cultures et représentations	Sarah Sepulchre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LGERM2726	Gender and Sustainability in Utopian/Dystopian Literatures in English	Véronique Bragard	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LHIST2733	Genre et religion aux Temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LTHEO2430	Religions et genre	Walter Lesch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

✘ Coupole 3: Analyse des discriminations et promotion de l'égalité (10 crédits)

✘ LDVLP2310	Féminismes décoloniaux et écoféminismes	Jacinthe Mazzocchetti Jacinthe Mazzocchetti (supplée Emmanuelle Piccoli)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	---	-----------------------------	---	---

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LPSYS2203	Psychologie de la multiculturalité et de la diversité	Karl-Andrew Woltin Karl-Andrew Woltin (supplée Stéphanie Demoulin) Vincent Yzerbyt Vincent Yzerbyt (supplée Stéphanie Demoulin)	FR [q2] [45h] [5 Crédits]  > English-friendly	x	x
⌘ LDEMO2130	Théories du changement socio-démographique	Ester Lucia Rizzi Ester Lucia Rizzi (supplée Philippe Bocquier)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]  > English-friendly	x	x
⌘ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LDROP2072	Individu, famille et État	Geoffrey Willems	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⌘ LPSYS2056	Psychologie du genre	Annalisa Casini Isabelle Roskam Vincent Yzerbyt	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

✂ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Olivier Servais	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
✂ LPOLS1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie	Mathieu Berger Hugues Draelants Jacinthe Mazzocchetti Lionel Simon Saskia Simon (supplée) Olivier Servais Marie Verhoeven	FR [q1+q2] [45h+20h] [7 Crédits] 🌐
● LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Julie Hermesse	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
✂ LUCLA1000	MOOC Penser critique		FR [] [] [5 Crédits] 🌐
✂ LUCLA1001	MOOC: Pratiquer la méthode de recherche en sciences humaines et sociales	Pierre Baudewyns	FR [] [] [5 Crédits] 🌐
✂ LUCLA1086	MOOC EDX - Découvrir l'anthropologie		FR [] [50h] [5 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ANTR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du CECR, [Cadre européen commun de référence pour les langues](#)).

Les étudiants désirant accéder à la finalité didactique doivent apporter la preuve d'une maîtrise de la langue française du niveau C1 du CECR.

Conditions générales d'accès :

Conformément aux [conditions d'admission générales](#), ont un accès direct les titulaires porteurs d'un des grades académiques de la Communauté française de Belgique suivants :

- un grade académique de premier cycle du même cursus;
- un même grade académique du deuxième cycle mais avec une autre finalité;
- un diplôme universitaire de premier cycle reconnu comme comprenant les crédits suivants :
 - 21 crédits en sociologie/anthropologie ou assimilés (au moins 15 crédits en anthropologie)
 - 24 crédits en méthodologie (dont au moins 8 en méthodologie quantitative et 8 en méthodologies qualitatives)
 - 9 crédits en langues (anglais sauf dérogation pour une autre langue)

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en sociologie et anthropologie Bachelier en sciences humaines et sociales (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en philosophie Bachelier en sciences économiques et de gestion Bachelier en information et communication Bachelier en droit Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Avec la Mineure en sociologie et anthropologie	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.

Bachelier en langues et lettres
anciennes et modernes
Bachelier en langues et
lettres anciennes, orientation
orientales
Bachelier en langues et
lettres françaises et romanes,
orientation générale
Bachelier en langues et lettres
modernes, orientation générale
Bachelier en langues et
lettres modernes, orientation
germaniques
Bachelier en histoire
Bachelier en histoire de l'art
et archéologie, orientation
générale

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en sociologie et en
anthropologie
Bachelier en langues et
littératures anciennes,
orientation classiques
Bachelier en langues et
littératures modernes et
anciennes
Bachelier en langues et
littératures anciennes,
orientation orientales
Bachelier en langues et
littératures françaises et
romanes, orientation générale
Bachelier en langues et
littératures modernes,
orientation générale
Bachelier en langues et
littératures modernes,
orientation germaniques
Bachelier en histoire
Bachelier en histoire de l'art et
archéologie
Bachelier en sciences
psychologiques et de
l'éducation
Bachelier en sciences
humaines et sociales
Bachelier en philosophie
Bachelier en théologie
Bachelier en droit
Bachelier en information et
communication
Bachelier en sciences politiques
Bachelier en sciences
géographiques

Programme répondant aux
conditions générales et
spécifiques d'accès

[Accès sur dossier](#)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor of Science in de
sociologie (ou équivalent)
Bachelor of Arts in de
wijsbegeerte
Bachelor of Science in de
communicatiewetenschappen
Bachelor of Laws in de rechten
Bachelor of Arts in de
godsdienstwetenschappen
Bachelor of Arts in taal- en
letterkunde

Programme répondant aux
conditions générales et
spécifiques d'accès

[Accès sur dossier](#)

Bachelor of Arts in de geschiedenis
 Bachelor of Arts in de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen en de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen
 Bachelor of Science in de psychologie

Bacheliers étrangers

Bachelier en sociologie (ou équivalent) Bachelier en anthropologie (ou équivalent)
 Bachelier en philosophie
 Bachelier en information et communication Bachelier en droit
 Bachelier en théologie
 Bachelier en philosophie et lettres
 Bachelier en histoire
 Bachelier en archéologie et histoire de l'art
 Bachelier en psychologie ou tout autre bachelier jugé équivalent

Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès

[Accès sur dossier](#)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 15 et 60 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en Anthropologie Licence en Sociologie Licence en Histoire Licence en Philosophie Licence en Sciences politiques Licence en Sciences de la population et du développement Licence en Information et communication Licence en Archéologie et histoire de l'art	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier	
Toute licence non citée ci-dessus	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier	
Masters			
Master en Sociologie Master en Histoire Master en Philosophie Master en Sciences politiques	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier	

Master en Sciences de la population et du développement
Master en Information et communication
Master en Archéologie et histoire de l'art

Tout autre master non cité ci-dessus

[Accès sur dossier](#)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Pour les personnes pouvant faire valoir une expérience professionnelle (minimum 5 années d'activités, en ce compris les années d'études réussies), les conditions d'accès seront appréciées par le jury ou par la commission d'admission. Outre l'admission, une valorisation de maximum 60 crédits pourra, le cas échéant, leur être accordée. L'obtention de certificats pourrait conduire à une telle valorisation.

Plus d'informations sur la [VAE au département des Sciences politiques et sociales](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/adulte-en-reprise-d-etudes-vae.html>)

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Conditions de recevabilité particulières (hors accès par valorisation des acquis d'expérience - voir ci-dessus)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er ou 2ème cycle en sciences sociales délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF(*) (voir https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission répondant aux conditions suivantes :

- Pour les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université hors Europe : l'obtention d'au moins 50 % (ou 10/20) de moyenne pour le 2ème cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.
- Pour les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) délivré par une université hors Europe : l'obtention d'au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour le 1er cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.

Ces critères seront appliqués strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office.

(*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de renseignements complémentaires sont adressées au gestionnaire du programme ([Marie Gilot](#)).

Les demandes d'admission sont à introduire via [ce lien](#).

Les demandes de dispenses et d'équivalences entre cours et les admissions sur dossier sont soumises à l'approbation du responsable académique du programme.

Ce dernier est également responsable de l'approbation du programme individuel de chaque étudiant.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en anthropologie est conçu principalement autour de deux piliers : la production d'un travail théorique en anthropologie et la rédaction d'une monographie à partir d'une enquête ethnographique (enquête sur le terrain) réalisée suivant la méthode d'observation participante. Pour y parvenir, un système de tutorat (encadrement d'un petit groupe d'étudiants par un académique et des chercheurs) est mis en place dès le début de la première année, lors d'un week-end résidentiel qui permet la rencontre des étudiants, des enseignants et des chercheurs du Laboratoire d'Anthropologie prospective de l'UCLouvain. Chaque étudiant est alors invité à choisir son programme de cours et à élaborer son projet de recherche en fonction de ses intérêts, de ses objectifs de formation et de ses buts professionnels.

Le master repose sur une stratégie de formation progressive et cohérente qui s'articule tout au long de la formation : cours de méthodes et problématiques transversales + préparation d'un travail d'épistémologie (1er quadrimestre); séjours à l'étranger Erasmus ou Mercator (2ème quadrimestre) ; terrain d'enquête (3ème quadrimestre); cours d'apports pluridisciplinaires et rédaction de la monographie (4ème quadrimestre).

La qualité de la formation est garantie par la liaison organique du master en anthropologie avec les membres du Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP) qui regroupe au sein d'une équipe dynamique d'une quarantaine de chercheurs. Ceci est possible par l'implication des chercheurs dans le programme (séminaires, cours spécifiques, tutorat). Les enseignants et les chercheurs travaillent sur différents terrains de par le monde et collaborent avec plusieurs laboratoires internationaux d'anthropologie.

La chaire Jacques Leclercq constitue un point fort du master en anthropologie de l'UCLouvain. Elle est un gage de qualité et contribue à conférer une réputation internationale à notre offre d'enseignement. La chaire permet d'inviter deux fois par an deux professeurs anthropologues, de réputation internationale, extérieurs à l'UCLouvain (2x15 heures).

De plus, un matériel d'enquête et de gestion des données utilisant les nouvelles technologies de communication est mis à la disposition des étudiants. Une médiathèque spéciale de documentaires en anthropologie est disponible à la Bibliothèque ESPO (faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des problématiques transversales et ouvertures anthropologiques du tronc commun se passe sous forme d'un examen unique devant un jury de professeurs. Il s'agit ici de présenter le travail d'épistémologie, soutenu par un tutorat, qui doit rendre compte des différents acquis des cours du tronc commun. Cette épreuve se déroule en deux temps : dépôt d'un travail d'intégration des savoirs et défense orale.

L'évaluation des autres cours varie suivant la matière enseignée (voir cahiers des charges), la taille du groupe et les sujets traités par les différents professeurs. Plusieurs systèmes existent :

- examen final oral ou écrit;
- examen final combiné avec des exercices pendant l'année;
- travail de groupe en lieu et place d'un examen;
- travail individuel en lieu et place d'un examen;

L'évaluation du terrain ethnographique (enquête sur le terrain) se fait par le directeur/la directrice de la monographie (présence sur le terrain, facilité d'adaptation et de participation). La monographie est défendue devant un jury comprenant des académiques (de l'UCLouvain ou d'autres universités suivant les sujets) et des chercheurs du LAAP (Laboratoire d'anthropologie prospective).

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'internationalisation se manifeste

- dans les possibilités de rencontre internationale offertes à l'étudiant. Grâce aux cours de la Chaire Jacques Leclercq, les étudiants de l'UCLouvain peuvent suivre, chaque année, les enseignements de chercheurs de renommée internationale. Ces cours sont dispensés en anglais ou en français.
- dans l'obligation d'effectuer une enquête de terrain de 3 à 6 mois, dans le cadre du cursus normal, qui permet à chaque étudiant d'inscrire sa formation dans un pays étranger s'il le désire. Cette enquête peut cependant se réaliser en Belgique en parallèle aux activités de formation. Pour les étudiants-travailleurs, elle peut éventuellement être organisée en lien avec l'activité professionnelle (en Belgique ou à l'étranger).
- dans la signature d'accords de type Erasmus ou Mercator avec différentes universités européennes et nord américaines, qui permettent une large mobilité des étudiants (<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/outgoing.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/outgoing.html>)).
- dans la signature d'accords CUD-CIUF (Commission universitaire et développement - Conseil interuniversitaire de la Communauté française) pour les étudiants du Sud qui vise, dans cette même optique, à accueillir des étudiants du sud qui enrichiront, par leur expérience de terrain, le programme donné à l'UCLouvain.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Un étudiant peut obtenir par après une autre finalité du même master en 30 crédits.

Formations doctorales accessibles : doctorat en anthropologie.

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès sur dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès sur dossier)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons
- le [Master de spécialisation en méthodes quantitatives en sciences sociales](#) à Louvain-la-Neuve

CERTIFICATS

Pour les étudiants détenteurs d'un autre master et les adultes, il sera possible de s'inscrire à des certificats de manière successive et suivant un ordre logique, accumuler les crédits afférents et s'inscrire au master qui mène au grade académique en fin de processus.

GESTION ET CONTACTS

Inscriptions : www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html.htm |

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Responsable académique du programme: Jacinthe Mazzocchetti

Jury

- Hugues Draelants
- Eric Mangez

Personne(s) de contact

- Marie Gilot

SSH/ESPO/PSAD

Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences ([PSAD](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

PSAD

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 09](tel:+32210474109) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 27 36](tel:+32210472736)

<http://www.uclouvain.be/psad.html>